

## ENCADRÉ 2 : Bref historique des engagements du G7/G8 envers l'égalité entre les sexes et l'autonomisation économique des femmes

1990

**Houston, États-Unis** – Nous sommes déterminés à favoriser un meilleur accès des femmes à l'enseignement et leur plus grande intégration dans l'économie (Déclaration économique, paragr. 53).

1998

**Kananaskis, Canada** – Nous nous engageons à améliorer l'éducation des filles dans tous les pays qui présentent des disparités importantes entre les sexes (De nouveaux efforts ciblant l'éducation pour tous, paragr. 3).

2002

**Heiligendamm, Allemagne** – Nous nous engageons à investir dans l'égalité des sexes pour prendre en compte la dimension sociale de la mondialisation, et reconnaissons notre responsabilité à cet égard (Déclaration du Sommet : Croissance et responsabilité dans l'économie mondiale, paragr. 21).

2004

2007

2008

**Muskoka, Canada** – Nous nous engageons à lancer l'initiative Muskoka afin de réduire considérablement le nombre de décès de mères, de nouveaux-nés et d'enfants de moins de cinq ans dans les pays en développement (Déclaration : Reprise et renaissance, paragr. 9).

2010

2011

**Bruxelles, UE** – Nous nous engageons à déployer des efforts sans précédent afin de promouvoir l'égalité entre les sexes, de mettre fin à toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes et des filles, d'en finir avec les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés et de promouvoir la pleine participation et l'autonomisation des femmes et des filles (Déclaration du Sommet, paragr. 40).

2014

2015

**Ise-Shima, Japon** – Nous sommes déterminés à créer une société dans laquelle toutes les femmes et les filles sont autonomes, participent activement à la croissance économique durable, inclusive et équitable au moyen de l'éducation et de la formation et jouent un rôle important dans les domaines des sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STIM) (Déclaration des dirigeants).

2016

2017

**Birmingham, Royaume-Uni** – Nous reconnaissons que tous les êtres humains méritent qu'on leur donne la possibilité de contribuer à la prospérité nationale et d'en partager les bienfaits grâce à un travail et à un niveau de vie décent (Communiqué final, paragr. 13).

**Sea Island, États-Unis** – Nous nous engageons à lancer des initiatives de microfinancement afin d'accroître les possibilités économiques et la formation professionnelle pour assurer l'autonomisation des femmes (Plan d'action du G8 : Appliquer l'esprit d'entreprise à l'éradication de la pauvreté).

**Hokkaido Toyako, Japon** – Nous nous engageons à promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes en tant que principe dans les initiatives de coopération au développement du G8, par l'intégration de l'enjeu et des actions spécifiques (Déclaration des dirigeants, paragr. 41).

**Deauville, France** – Nous nous engageons à soutenir la réforme démocratique dans le monde afin de répondre aux aspirations de liberté, y compris la liberté de religion, et d'émancipation, en particulier des femmes et des jeunes (Déclaration des dirigeants, paragr. 2).

**Elmau, Allemagne** – Nous nous engageons à promouvoir l'autonomisation économique, l'entrepreneuriat et la formation professionnelle des femmes ainsi que la santé maternelle. Nous sommes résolus à lutter contre la violence sexuelle lors des conflits et à mettre fin à la violence à l'égard des femmes (Déclaration des dirigeants).

**Taormine, Italie** – Nous nous engageons à intégrer les questions d'égalité entre les sexes à toutes les politiques du G7 et nous accueillons favorablement l'importante contribution du W7. Pour favoriser l'autonomisation économique des femmes et des filles, les membres du G7 ont de plus adopté la première « Feuille de route du G7 pour un environnement économique respectant l'égalité entre les sexes » (Déclaration des chefs d'État, paragr. 18).